CLUB ALPIN SUISSE – SECTION DE GENEVE

GROUPE DES JEUDIMIXTES

Critères de sélection des demandes d'inscription aux courses des Jeudimixtes :

Principe :

Une entière liberté est laissée au/à la chef (fe) de course (ci-après le CDC) pour déterminer qui va, parmi les membres qui se sont inscrits, participer à la course ou au séjour qu'il propose.

Dans le détail :

Le CDC est entièrement responsable de l'organisation de sa course (avant, pendant, après).

L'ordre d'arrivée des inscriptions n'est pas déterminant.

Le CDC a le choix de déterminer les critères qu'il va employer pour accepter les inscriptions à sa course (sécurité, cohérence du groupe, ouverture à des nouveaux membres, difficulté de la course, aptitude des participants, etc).

Il n'a pas d'obligation impérative de les communiquer aux participants.

En cas de refus, le CDC pourra expliciter les raisons de ce refus au participant.

Janvier 2022

Comité des JM